



Matthias VANSTEENBERGHE et Valérie LECOINTE

NOTAIRES ASSOCIÉS

LISTE INDICATIVE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR PRÉPARER UNE LIBÉRALITÉ

CONCERNANT LES PARTIES

* PERSONNES PHYSIQUES

- **Questionnaire d'état civil**, à compléter directement en ligne sur votre espace client et éventuels justificatifs (*contrat de mariage, jugement de divorce, récépissé de PACS...*) ;
- Copie *recto verso* d'une **pièce d'identité** en cours de validité ;
- **Livret de famille** complet ;
- *Le cas échéant*, justificatif de placement sous un **régime de protection** (*tutelle, curatelle...*) ;
- *Le cas échéant*, **justificatif de handicap** pouvant donner lieu à l'application d'un abattement spécial ;
- **Relevé d'Identité Bancaire** signé de la personne qui supportera les frais.

CONCERNANT L'OBJET DE LA TRANSMISSION

* SI LA LIBÉRALITÉ PORTE SUR DES TITRES SOCIAUX

- **Kbis** de moins de 3 mois ;
- Copie certifiée conforme des derniers **statuts** ;
- Procès-verbal, certifié conforme, de **nomination du représentant** (*si nomination extra-statutaire*) ;
- Copie *recto verso* d'une pièce d'identité en cours de validité du représentant ;
- *Le cas-échéant*, si les statuts l'imposent, procès-verbal, certifié conforme, d'une **décision sociale autorisant la transmission et agréant le(s) donataire(s)** ;
- **Evaluation vénale** unitaire, à faire établir par votre expert-comptable.

* SI LA LIBÉRALITÉ PORTE SUR UN IMMEUBLE

- **Titre de propriété** complet (*acte d'achat avec les annexes*) ;
- **Avis de valeur vénale**, à faire établir par deux agences immobilières ;

Le cas échéant, s'il existe une location :

- Copie de la notification de congé délivrée ;
- Copie du bail, de l'état des lieux, et *le cas échéant* de l'acte de cautionnement ;
- Copie des trois dernières quittances de loyer.

Le cas échéant, s'il existe une copropriété :

- Etat descriptif de division et **règlement de copropriété** ;
- *Le cas-échéant*, **modificatifs** à l'état descriptif de division ;
- Coordonnées du **Syndic** (*nom et adresse*) ;
- Procès-verbaux des trois **dernières assemblées générales** ;
- *Le cas-échéant*, copie de la convocation pour une assemblée générale à venir ;

- Dernier appel de charge ;
- **Carnet d'entretien, fiche synthétique de la copropriété, pré-état daté comptable et plan des lots de copropriété donnés** (à demander au Syndic) ;
- *Le cas échéant*, accès à l'intranet de la copropriété (site, identifiant et mot de passe).

- *Le cas échéant*, si l'immeuble a fait l'objet de travaux de moins de dix ans, nous fournir les documents requis en pareil cas lors d'une vente.

*** SI LA LIBERALITE PORTE SUR AUTRE CHOSE (ŒUVRE D'ART, PORTEFEUILLE, VEHICULE, ETC...)**

- **Avis de valeur vénale** de l'objet de la transmission ;
- **Justificatif de propriété** du bien par le disposant (*carte grise, titre de navigation, etc...*) ;
- **Références du compte de placement** faisant l'objet de la transmission ;
- Coordonnées du gestionnaire du portefeuille.

 **CONCERNANT LA FISCALITE DE LA TRANSMISSION**

*** DOCUMENTS GENERAUX**

- *Le cas échéant*, copie des **donations antérieurement consenties** ;
- *Le cas échéant*, copie **des imprimés de dons manuels antérieurement consentis** ;
- *Le cas échéant*, copie des **pactes d'associés** (*Pacte Dutreil*).

👉 **Dès réception de ces pièces et informations, nous vous adresserons le projet de donation et vous en préciserons également le coût détaillé.**